



**États financiers consolidés
intermédiaires résumés non audités**

**Pour les trois et neuf mois
terminés
le 30 septembre 2023**

Redevances Aurifères Osisko Itée

Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

		30 septembre 2023	31 décembre 2022
	Notes	\$	\$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	3	70 754	90 548
Placements à court terme		6 509	-
Sommes à recevoir		7 315	11 700
Autres actifs		4 047	2 546
		<u>88 625</u>	<u>104 794</u>
Actifs non courants			
Placements dans des entreprises associées	4	314 633	319 763
Autres placements	5	99 454	73 504
Redevances, flux et autres intérêts	6	1 553 282	1 378 253
Goodwill		111 204	111 204
Autres actifs		8 920	8 783
		<u>2 176 118</u>	<u>1 996 301</u>
Passifs			
Passifs courants			
Comptes créditeurs et charges à payer		7 557	6 825
Dividendes à payer	8	11 108	10 121
Obligations locatives		1 141	921
		<u>19 806</u>	<u>17 867</u>
Passifs non courants			
Obligations locatives		7 127	6 701
Dette à long terme	7	315 390	147 950
Impôts sur le résultat différés		96 235	86 572
		<u>438 558</u>	<u>259 090</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	8	2 094 048	2 076 070
Surplus d'apport		78 661	77 295
Cumul des autres éléments du résultat global		43 658	47 435
Déficit		(478 807)	(463 589)
		<u>1 737 560</u>	<u>1 737 211</u>
		<u>2 176 118</u>	<u>1 996 301</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés des résultats

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Notes	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
		2023 \$	2022 \$ (note 2)	2023 \$	2022 \$ (note 2)
Produits	10	62 069	53 661	182 156	155 895
Coût des ventes	10	(4 337)	(4 407)	(12 638)	(11 344)
Épuisement	10	(16 894)	(14 161)	(43 356)	(37 310)
Bénéfice brut		40 838	35 093	126 162	107 241
Autres charges d'exploitation					
Générales et administratives	15	(11 697)	(5 186)	(25 214)	(14 962)
Développement des affaires		(1 337)	(1 203)	(4 130)	(3 884)
Dépréciation des droits de redevances et de flux	6	(17 490)	-	(24 119)	-
Bénéfice d'exploitation		10 314	28 704	72 699	88 395
Produits d'intérêts		1 115	3 054	5 348	6 020
Charges financières		(6 086)	(5 480)	(12 401)	(16 949)
(Perte) gain de change		(3 390)	14 482	(3 543)	23 011
Quote-part du résultat d'entreprises associées		(4 754)	(1 143)	8 268	383
Autres pertes, montant net	10	(19 862)	(1 034)	(41 962)	(13 352)
(Perte) bénéfice avant les impôts sur le résultat		(22 663)	38 583	28 409	87 508
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat		2 664	(10 569)	(9 599)	(24 631)
(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies		(19 999)	28 014	18 810	62 877
Perte nette des activités abandonnées	2	-	(244 655)	-	(268 475)
(Perte nette) bénéfice net		(19 999)	(216 641)	18 810	(205 598)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux :					
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		(19 999)	(158 647)	18 810	(141 162)
Participations ne donnant pas le contrôle		-	(57 994)	-	(64 436)
(Perte nette) bénéfice net par action des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée					
De base et dilué(e)	11	(0,11)	0,15	0,10	0,35
(Perte nette) bénéfice net par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée					
De base et dilué(e)	11	(0,11)	(0,86)	0,10	(0,79)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés du résultat global

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023 \$	2022 \$ (note 2)	2023 \$	2022 \$ (note 2)
(Perte nette) bénéfice net	(19 999)	(216 641)	18 810	(205 598)
Autres éléments du résultat global				
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats</i>				
Variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global	5 230	(11 256)	3 986	(42 533)
Incidence fiscale	(1 198)	801	(1 523)	4 324
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(1 419)	(1 368)	(2 758)	(1 368)
<i>Éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats</i>				
Cumul des ajustements liés à la conversion des monnaies	15 797	45 341	1 775	56 527
Cession réputée d'un placement dans une entreprise associée Reclassement à l'état des résultats des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat	-	-	-	(294)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(3 605)	-	(5 266)	-
Autres éléments du résultat global	14 805	33 518	(3 786)	16 656
Résultat global	(5 194)	(183 123)	15 024	(188 942)
Résultat global attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée :				
Des activités poursuivies	(5 194)	(131 190)	15 024	(129 883)
Des activités abandonnées	-	(51 933)	-	(59 059)
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	(5 194)	55 471	15 024	74 156
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(186 661)	-	(204 039)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Redevances Aurifères Osisko Itée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

Notes	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
		(note 2)		(note 2)
Activités d'exploitation				
(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies	(19 999)	28 014	18 810	62 877
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	3 967	2 052	9 124	5 010
Épuisement et amortissement	17 223	14 423	44 248	38 108
Dépréciation des droits de redevances et de flux	6 17 490	-	24 119	-
Pertes de crédit attendues et radiation sur les autres placements	10 17 349	276	37 480	1 180
Charges financières	122	1 831	369	5 333
Quote-part du résultat d'entreprises associées	4 754	1 143	(8 268)	(383)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	2 513	758	6 267	15 824
Gain net découlant de la dilution de placements	-	-	(4 842)	(3 604)
Perte à la cession réputée d'une entreprise associée	4 -	-	3 057	-
Perte (gain) de change	3 399	(14 260)	3 424	(22 729)
(Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat différés	(3 146)	9 888	7 584	23 261
Autres	108	26	344	36
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	43 780	44 151	141 716	124 913
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	12 (316)	6 916	(5 410)	1 626
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	43 464	51 067	136 306	126 539
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	(13 030)	-	(65 116)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	43 464	38 037	136 306	61 423
Activités d'investissement				
Acquisitions de placements à court terme	(2 676)	-	(6 473)	-
Acquisitions de placements	-	(1 494)	(53 279)	(8 174)
Produit de la cession de placements	5 022	-	5 028	2 960
Acquisitions de droits de redevances et de flux	6 (26 768)	(23 073)	(239 530)	(32 363)
Sortie de trésorerie à la déconsolidation d'Osisko Développement	2 -	(133 138)	-	(133 138)
Autres	(37)	(15)	(43)	(18)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(24 459)	(157 720)	(294 297)	(170 733)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	-	(20 539)	-	(114 984)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(24 459)	(178 259)	(294 297)	(285 717)
Activités de financement				
Financement par voie de prise ferme de capitaux propres	-	-	-	311 962
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(13 941)
Augmentation de la dette à long terme, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires	19 802	-	206 711	-
Remboursement de la dette à long terme, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires	(28 151)	-	(41 614)	(113 120)
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions	57	123	10 619	1 057
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	-	(16 451)	-	(21 330)
Dividendes versés	(10 321)	(9 770)	(29 366)	(28 248)
Retenues à la source sur le règlement d'unités d'actions avec restrictions et différées	-	-	(4 349)	(2 224)
Autres	(265)	(776)	(711)	(1 207)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	(18 878)	(26 874)	141 290	132 949
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	-	(1 529)	-	245 833
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(18 878)	(28 403)	141 290	378 782
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	127	(168 625)	(16 701)	154 488
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie				
Activités poursuivies	594	15 529	(3 093)	23 837
Activités abandonnées	-	4 355	-	6 519
Augmentation (diminution) de la trésorerie	721	(148 741)	(19 794)	184 844
Trésorerie au début de la période	70 033	449 283	90 548	115 698
Trésorerie à la fin de la période	3 70 754	300 542	70 754	300 542

Des informations supplémentaires sur les états consolidés des flux de trésorerie sont présentées à la note 12.

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Redevances Aurifères Osisko Itée

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾ \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 1^{er} janvier 2023	184 037 728	2 076 070	77 295	47 435	(463 589)	1 737 211
Bénéfice net	-	-	-	-	18 810	18 810
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(3 786)	-	(3 786)
Résultat global	-	-	-	(3 786)	18 810	15 024
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(32 371)	(32 371)
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	104 059	2 019	-	-	-	2 019
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	13 151	248	-	-	-	248
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions	-	-	3 720	-	-	3 720
Options d'achat d'actions exercées	777 935	13 099	(2 638)	-	-	10 461
Unités d'actions avec restrictions devant être réglées en actions ordinaires :						
Rémunération fondée sur des actions	-	-	4 469	-	-	4 469
Règlement	166 161	2 245	(4 534)	-	(1 643)	(3 932)
Incidence fiscale	-	-	(144)	-	-	(144)
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :						
Rémunération fondée sur des actions	-	-	938	-	-	938
Règlement	25 926	367	(377)	-	(5)	(15)
Incidence fiscale	-	-	(68)	-	-	(68)
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	-	-	-	9	(9)	-
Solde au 30 septembre 2023	185 124 960	2 094 048	78 661	43 658	(478 807)	1 737 560

(i) Au 30 septembre 2023, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de (10,0 millions de dollars) et d'éléments qui pourront être reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de 53,7 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Itée

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée										
	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Composante capitax propres des déventures convertibles					Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾	Déficit	Total	Partici- pations ne donnant pas le contrôle	Total
		Capital- actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$							
Solde au 1^{er} janvier 2022	166 493 597	1 783 689	18 072	42 525	14 510	58 851	(283 042)	1 634 605	145 456	1 780 061	
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(141 162)	(141 162)	(64 436)	(205 598)	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	11 279	-	11 279	5 377	16 656	
Résultat global	-	-	-	-	-	11 279	(141 162)	(129 883)	(59 059)	(188 942)	
Financement par voie de prise ferme	18 600 000	311 962	-	-	-	-	-	311 962	-	311 962	
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts de 3,7 millions de dollars	-	(10 247)	-	-	-	-	-	(10 247)	-	(10 247)	
Investissements nets d'actionnaires minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	210 361	210 361	
Acquisition de Tintic par Osisko Développement	-	-	-	-	-	-	-	-	109 656	109 656	
Incidence des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(32 184)	(32 184)	32 184	-	
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(30 453)	(30 453)	-	(30 453)	
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	86 806	1 252	-	-	-	-	-	1 252	-	1 252	
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	15 289	230	-	-	-	-	-	230	-	230	
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	2 051	-	-	-	2 051	2 487	4 538	
Options d'achat d'actions exercées	63 936	1 148	-	(237)	-	-	-	911	-	911	
Unités d'actions avec restrictions devant être réglées en actions ordinaires :											
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	2 361	-	-	-	2 361	1 383	3 744	
Règlement	135 789	1 523	-	(3 084)	-	-	(227)	(1 788)	270	(1 518)	
Incidence fiscale	-	-	-	(179)	-	-	-	(179)	-	(179)	
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :											
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	744	-	-	-	744	462	1 206	
Règlement	29 975	395	-	(407)	-	-	-	(12)	95	83	
Incidence fiscale	-	-	-	(149)	-	-	-	(149)	-	(149)	
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	(1 636 158)	(18 252)	-	-	-	-	(3 078)	(21 330)	-	(21 330)	
Bons de souscription échus sans avoir été exercés	-	-	(18 072)	18 072	-	-	-	-	-	-	
Transfert du gain réalisé sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	-	-	-	-	-	(14 604)	14 604	-	-	-	
Déconsolidation d'Osisko Développement	-	-	-	-	-	(515)	-	(515)	(443 295)	(443 810)	
Solde au 30 septembre 2022	183 789 234	2 071 700	-	61 697	14 510	55 011	(475 542)	1 727 376	-	1 727 376	

(i) Au 30 septembre 2022, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de (8,8 millions de dollars) et d'éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de 63,8 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

1. Nature des activités

Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales (collectivement, « Osisko » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'intérêts similaires de métaux précieux et d'autres substances qui correspondent aux objectifs de la Société en matière de risque/rendement. Osisko est une société ouverte domiciliée au Québec (Canada), dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York, et a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*. L'adresse de son siège social est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Bureau international des normes comptables (*International Accounting Standards Board* ou l'« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations qui comportent des exigences actuellement en vigueur ou des exigences à venir ont été publiées. Ces normes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur l'exercice actuel ou les exercices futurs de la Société; ainsi, elles ne sont pas abordées dans le présent rapport.

Le 30 septembre 2022, Osisko a cessé de consolider Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement ») la direction ayant déterminé qu'Osisko n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement. Immédiatement après, la direction a déterminé qu'elle était en mesure d'exercer une influence notable sur Osisko Développement et a par la suite comptabilisé son investissement comme une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Le 30 septembre 2022, la Société a décomptabilisé les actifs et les passifs d'Osisko Développement de son bilan consolidé et a comptabilisé sa participation dans Osisko Développement à sa juste valeur en tant que placement dans une entreprise associée pour un montant de 207,0 millions de dollars. Les activités d'Osisko Développement correspondaient à l'un des deux secteurs d'exploitation distincts de la Société, nommément le secteur de l'exploration, de l'évaluation et du développement de projets miniers. Ce secteur a été considéré comme ayant été cédé le 30 septembre 2022 et ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie ont été reclassés dans les activités abandonnées. Veuillez consulter les états financiers consolidés annuels de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 pour de plus amples détails.

3. Trésorerie

Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, les soldes de trésorerie étaient les suivants :

	<u>30 septembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
	\$	\$
Trésorerie détenue en dollars canadiens	24 991	24 192
Trésorerie détenue en dollars américains (33 848 \$ US; 48 993 \$ US)	45 763	66 356
Total de la trésorerie	<u>70 754</u>	<u>90 548</u>

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Placements dans des entreprises associées

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2023	Exercice terminé le 31 décembre 2022
	\$	\$
Solde au début de la période	319 763	125 354
Acquisitions	271	2 361
Quote-part nette du résultat ⁽ⁱ⁾	8 268	(2 438)
Quote-part des autres éléments du résultat global	(8 024)	(1 368)
Gain net découlant de la dilution de la participation	4 842	3 604
(Perte) gain à la cession réputée ⁽ⁱⁱ⁾	(3 057)	11 854
Transferts aux autres placements (note 5)	(7 159)	(15 343)
Dépréciation	(271)	(2 361)
Placements dans des entreprises associées détenus par Osisko Développement et déconsolidés le 30 septembre 2022 (note 2)	-	(8 900)
Reclassement de la participation détenue par la Société dans Osisko Développement (note 2)	-	207 000
Solde à la fin de la période	<u>314 633</u>	<u>319 763</u>

- (i) La quote-part nette du résultat est ajustée dans la mesure où la direction a connaissance des événements importants qui influent sur le résultat net ou la perte nette des associés durant la période.
- (ii) En 2023, la perte à la cession réputée est liée au placement dans une entreprise associée qui a été transféré dans les *autres placements* puisque la Société considèrerait qu'elle n'exerçait plus une influence notable sur l'entreprise en question.

5. Autres placements

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2023	Exercice terminé le 31 décembre 2022
	\$	\$
Juste valeur par le biais du résultat net (bons de souscription et Instruments convertibles)		
Solde au début de la période	24 217	47 981
Acquisitions	-	4 438
Cession	(5 000)	-
Exercice de bons de souscription	-	(80)
Intérêt capitalisé ⁽ⁱ⁾	2 888	-
Variation de la juste valeur ⁽ⁱ⁾	(6 267)	(17 236)
Acquisition de Tintic par Osisko Développement (note 2)	-	(10 827)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	-	50
Placements détenus par Osisko Développement et déconsolidés le 30 septembre 2022 (note 2)	-	(109)
Solde à la fin de la période	<u>15 838</u>	<u>24 217</u>
Sous-total reporté à la page suivante	<u>15 838</u>	<u>24 217</u>

- (i) En janvier 2023, un billet convertible garanti de premier rang de 17,6 millions de dollars avec Ressources Falco Itée a été modifié. L'intérêt cumulé à recevoir de 2,9 millions de dollars a été capitalisé au montant de capital du billet, le taux d'intérêt a été augmenté de 7 % à 8 % par année, le prix de conversion du billet a été réduit de 0,55 \$ à 0,50 \$ par action ordinaire et la date d'échéance a été reportée au 31 décembre 2024. De plus, la Société peut appliquer le prêt ou une portion du prêt en réduction des futurs paiements en vertu du flux payables à l'exploitant lorsque certains événements déclencheurs surviendront. Au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2023, la Société a constaté une réduction de la juste valeur du billet convertible garanti de premier rang de 4,8 millions de dollars.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Autres placements (suite)

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2023	Exercice terminé le 31 décembre 2022
	\$	\$
Sous-total de la page précédente	15 838	24 217
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (actions ordinaires)		
Solde au début de la période	18 337	94 231
Acquisitions (note 6)	53 008	5 260
Transfert depuis les entreprises associées (note 4)	7 159	15 343
Variation de la juste valeur	3 986	(43 486)
Cessions	(28)	(21 634)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	1 154	-
Placements détenus par Osisko Développement et déconsolidés le 30 septembre 2022 (note 2)	-	(31 377)
Solde à la fin de la période	83 616	18 337
Au coût amorti (billets)		
Solde au début de la période	30 950	26 798
Acquisitions	-	5 175
Remboursements	-	(2 960)
Provision pour pertes de crédit attendues et radiation ⁽ⁱ⁾	(30 615)	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(335)	1 937
Solde à la fin de la période	-	30 950
Total	99 454	73 504

Les autres investissements comprennent des actions ordinaires, des bons de souscription et des instruments convertibles de sociétés cotées en bourse au Canada et aux États-Unis pour la plupart, ainsi que des prêts à recevoir (billets) d'entreprises associées (sociétés fermées).

- (i) Le 30 juin 2023, la Société a déterminé que le risque de crédit lié à ses prêts à Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), l'exploitant de la mine de diamants Renard, avait sensiblement augmenté depuis la comptabilisation initiale. Ainsi, la Société a enregistré une provision pour pertes de crédit attendues de 13,3 millions de dollars (10,0 millions de dollars US) à l'égard des prêts à recevoir (11,5 millions de dollars, après impôt) et de 6,6 millions de dollars (5,0 millions de dollars US) à l'égard des intérêts cumulés sur les montants à recevoir, pour des pertes de crédit attendues totalisant 19,9 millions de dollars (15,0 millions de dollars US). La perte de crédit attendue sur la durée de vie a été estimée comme étant l'écart entre tous les flux de trésorerie contractuels qui sont dus à la Société conformément au contrat et tous les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir sont basés sur la capacité anticipée de l'emprunteur à rembourser l'instrument financier, qui a été fortement tributaire de plusieurs facteurs et hypothèses incluant : les prévisions quant aux prix pour le diamant, les niveaux de production, les coûts d'exploitation, les investissements requis à l'interne pour maintenir les opérations et d'autres facteurs liés aux activités minières.

Le 27 octobre 2023, Stornoway a annoncé qu'elle suspendait temporairement les activités de sa mine Renard et qu'elle se plaçait sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« LACC »). L'incertitude croissante du prix pour le diamant à court et moyen terme, associée à la chute importante et soudaine du prix de la ressource sur le marché mondial, a eu un impact majeur sur la situation financière à long terme de Stornoway. Cette situation est en partie due à l'arrêt des importations de diamants bruts par l'Inde et au climat géopolitique mondial. En conséquence, la Société a considéré que les prêts étaient douteux et, en l'absence de perspectives raisonnables de récupération de flux de trésorerie importants, a radié 17,3 millions de dollars (12,8 millions de dollars US) le 30 septembre 2023 afin de provisionner entièrement ses prêts.

Pour évaluer si le risque de crédit lié à un instrument financier a sensiblement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la Société compare le risque qu'un défaut de paiement survienne à l'égard de l'instrument financier à la date de présentation de l'information avec le risque qu'un défaut de paiement survienne à l'égard de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Dans le cadre de cette évaluation, la Société tient compte à la fois d'informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et à l'appui, incluant des informations prospectives qui sont disponibles sans effort indu. Les provisions pour pertes sur actifs financiers sont basées sur des hypothèses à propos du risque de défaut de paiement et des taux de pertes attendues. La Société fait preuve de jugement lorsqu'elle formule ces hypothèses et sélectionne des données pour le calcul de la provision pour pertes de crédit attendues. Elle se fonde notamment sur son historique et les conditions actuelles des marchés, de même que sur des estimations prospectives à la fin de chaque période de référence. Tout changement apporté aux jugements utilisés pour déterminer le risque de défaut et les taux de pertes attendues pourrait avoir une incidence importante sur la provision ou la radiation.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Redevances, flux et autres intérêts

	Neuf mois terminés le			Total
	30 septembre 2023			
	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	879 075	484 590	14 588	1 378 253
Ajouts	27 072	212 458	-	239 530
Épuisement	(18 430)	(24 926)	-	(43 356)
Dépréciation	(9 000)	(15 119)	-	(24 119)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(251)	3 251	(26)	2 974
Solde au 30 septembre	<u>878 466</u>	<u>660 254</u>	<u>14 562</u>	<u>1 553 282</u>
En production				
Coût	644 224	782 228	-	1 426 452
Épuisement et dépréciation cumulés	(444 020)	(278 755)	-	(722 775)
Valeur comptable nette au 30 septembre	<u>200 204</u>	<u>503 473</u>	<u>-</u>	<u>703 677</u>
Développement				
Coût	366 458	211 441	33 186	611 085
Épuisement et dépréciation cumulés	(816)	(55 336)	(28 179)	(84 331)
Valeur comptable nette au 30 septembre	<u>365 642</u>	<u>156 105</u>	<u>5 007</u>	<u>526 754</u>
Exploration et évaluation				
Coût	322 721	676	9 555	332 952
Épuisement et dépréciation cumulés	(10 101)	-	-	(10 101)
Valeur comptable nette au 30 septembre	<u>312 620</u>	<u>676</u>	<u>9 555</u>	<u>322 851</u>
Valeur comptable nette totale au 30 septembre	<u>878 466</u>	<u>660 254</u>	<u>14 562</u>	<u>1 553 282</u>

Principales acquisitions

Flux argentifère – Mine CSA

En juin 2023, Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda »), une filiale à part entière de la Société, a conclu l'entente d'achat d'argent précédemment annoncée (le « flux argentifère CSA ») avec Metals Acquisition Limited (« Metals Acquisition ») parallèlement à la clôture de l'acquisition par Metals Acquisition de la mine en production CSA en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie (« CSA »), détenue par une filiale de Glencore plc (la « transaction d'acquisition de CSA »). La date de clôture de la transaction d'acquisition de CSA et du flux argentifère correspondait au 15 juin 2023 (la « date de clôture »).

En vertu du flux argentifère CSA, Osisko Bermuda a versé un acompte initial en espèces à Metals Acquisition de 75,0 millions de dollars US (99,4 millions de dollars) (l'« acompte argentifère »). Osisko Bermuda achètera de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de CSA pour la durée de vie de la mine et effectuera des paiements en espèces en continu, pour l'argent affiné livré, équivalant à 4 % du cours de l'argent au moment de la livraison. La date d'effet du flux argentifère CSA était le 1^{er} février 2023. Metals Acquisition et certaines de ses filiales, incluant la filiale responsable de l'exploitation, suite à la clôture de la transaction d'acquisition de CSA, ont fourni à Osisko Bermuda des cautionnements d'entreprise et d'autres garanties couvrant leurs actifs, dans le cadre de ses obligations en vertu du flux argentifère CSA.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

Principales acquisitions (suite)

Flux argentifère – Mine CSA (suite)

Metals Acquisition a accordé à Osisko Bermuda un droit de premier refus en lien avec la vente, le transfert ou le rachat de toute redevance, flux de métaux ou droit similaire lié aux matières minées ou extraites autrement d'une des propriétés détenues ou acquises par Metals Acquisition ou une société affiliée, entre la date de clôture et la dernière des dates à survenir entre le septième anniversaire de la date de clôture et la date à laquelle Osisko Bermuda ou toute société affiliée cesse de détenir ou de contrôler plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Metals Acquisition.

Parallèlement au flux argentifère CSA, Osisko Bermuda a souscrit à des actions de Metals Acquisition pour un montant de 15,0 millions de dollars US (19,9 millions de dollars) dans le cadre de son financement par capitaux propres concomitant.

Flux cuprifère – Mine CSA

En juin 2023, Osisko Bermuda a conclu l'entente d'achat de cuivre précédemment annoncée (le « flux cuprifère CSA ») avec Metals Acquisition au même moment que la clôture de la transaction d'achat CSA. Les livraisons en vertu du flux cuprifère CSA débiteront le 15 juin 2024.

En vertu du flux cuprifère de CSA, Osisko Bermuda a versé un acompte initial en espèces à Metals Acquisition de 75,0 millions de dollars US (99,4 millions de dollars). Osisko Bermuda aura le droit de recevoir du cuivre affiné en quantité équivalente à 3,0 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'au 5^e anniversaire de la date de clôture (le « premier seuil du flux »), puis 4,875 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées (le « deuxième seuil du flux »), et par la suite, 2,25 % du cuivre payable produit par CSA sur la durée de vie résiduelle de la mine. Osisko Bermuda effectuera des paiements en continu, pour le cuivre affiné livré, équivalant à 4 % du cours du cuivre au moment de la livraison. Au 5^e anniversaire de la date de clôture, Metals Acquisition aura l'option d'exercer certains droits de réduction en effectuant un paiement unique en espèces en faveur d'Osisko Bermuda. Metals Acquisition et certaines de ses filiales, incluant la filiale responsable de l'exploitation, suite à la clôture de la transaction d'acquisition de CSA, fourniront à Osisko Bermuda des cautionnements d'entreprise et autres garanties couvrant leurs actifs, dans le cadre de ses obligations en vertu du flux cuprifère CSA.

Parallèlement au flux cuprifère CSA, Osisko Bermuda a souscrit à 25,0 millions de dollars US (33,1 millions de dollars) en actions de Metals Acquisition dans le cadre de son financement par capitaux propres concomitant.

Modifications apportées au flux argentifère Gibraltar

En juin 2023, la Société a apporté certaines modifications à son flux argentifère de 75 % (le « flux argentifère Gibraltar ») en lien avec la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), située au Canada, laquelle est exploitée par une filiale en propriété exclusive de Taseko Mines Limited (« Taseko »). Le 15 mars 2023, Taseko a annoncé la finalisation de son acquisition d'une participation supplémentaire de 12,5 % dans Gibraltar auprès de Sojitz Corporation, ce qui donne à Taseko une participation effective de 87,5 %. Osisko et Taseko ont modifié le flux argentifère Gibraltar afin d'augmenter le pourcentage effectif du flux d'Osisko de 12,5 % pour le porter à 87,5 %. De plus, Osisko et Taseko ont également prolongé le seuil de livraison d'argent par paliers afin qu'il coïncide avec la récente mise à jour de l'estimation des réserves minérales de Taseko pour Gibraltar. Osisko a versé une contrepartie totale de 10,25 millions de dollars US (13,6 millions de dollars) à Taseko et s'est engagée à soutenir les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance en cours à Gibraltar à hauteur de 50 000 dollars par année au cours des trois années suivantes.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

Principales acquisitions (suite)

Redevance NSR cuprifère-aurifère – Projet de cuivre-or Costa Fuego

En juillet 2023, Osisko a clôturé l'acquisition d'une redevance cuprifère de 1,0 % NSR et d'une redevance aurifère de 3,0 % NSR auprès de Hot Chili Limited (« Hot Chili ») couvrant le projet de cuivre-or Costa Fuego au Chili, pour une contrepartie totale de 15,0 millions de dollars US (19,9 millions de dollars) en espèces. Osisko a accordé à Hot Chili l'option de racheter une partie de la redevance, qui ne peut être exercée que dans le cas d'un changement de contrôle et avant le quatrième anniversaire de la date de clôture de la transaction. L'option de rachat réduit les redevances sur le cuivre et l'or de 0,5 %, respectivement (résultant en une redevance cuprifère de 0,5 % NSR et une redevance aurifère de 2,5 % NSR), en échange d'un paiement d'un montant égal à 130 %, 140 % ou 150 % du prix initial payé par Osisko si elle est exercée avant le 2^e, 3^e ou 4^e anniversaire de la clôture de la transaction. Hot Chili a accordé à Osisko un droit de première offre sur toutes les opportunités futures de redevances et de flux de métaux, ainsi que certains autres droits sur les financements de redevances proposés à l'avenir.

Principale charge de dépréciation

Flux diamantifère Renard – Stornoway Diamond (Canada) Inc.

Le 27 octobre 2023, Stornoway a annoncé qu'elle suspendait temporairement les activités de sa mine Renard et qu'elle se plaçait sous la protection de la LACC. L'incertitude croissante du prix pour le diamant à court et moyen terme associée à la chute importante et soudaine du prix de la ressource sur le marché mondial a eu un impact majeur sur la situation financière à long terme de Stornoway. Cette situation est en partie due à l'arrêt des importations de diamants bruts par l'Inde et au climat géopolitique mondial. Ces éléments ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2023. Le test de dépréciation a entraîné une charge de dépréciation de 15,1 millions de dollars (11,1 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard.

Au 30 septembre 2023, le flux diamantifère Renard a été ramené à sa valeur recouvrable estimée, soit une valeur nominale, qui a été déterminée par le produit net estimatif à recevoir des ventes de diamants en stock à la date à laquelle Stornoway a suspendu ses activités. Les principales données d'évaluation utilisées sont les prix des diamants par carat attendus et les probabilités attribuées à la réalisation de chaque vente attendue. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué, étant donné que les diamants devraient être vendus dans un délai relativement court.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

	Exercice terminé le 31 décembre 2022			Total
	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	703 113	438 032	13 656	1 154 801
Acquisitions	123 359	850	-	124 209
Épuisement	(27 362)	(23 993)	-	(51 355)
Dépréciation	(1 818)	-	-	(1 818)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	8 282	21 149	932	30 363
Comptabilisation de droits de redevances et de flux suivant la déconsolidation d'Osisko Développement (note 2)	73 501	48 552	-	122 053
Solde au 31 décembre	879 075	484 590	14 588	1 378 253
En production				
Coût	634 058	566 348	-	1 200 406
Épuisement et dépréciation cumulés	(423 634)	(238 938)	-	(662 572)
Valeur comptable nette au 31 décembre	210 424	327 410	-	537 834
Développement				
Coût	367 845	211 755	33 245	612 845
Épuisement et dépréciation cumulés	(753)	(55 252)	(28 229)	(84 234)
Valeur comptable nette au 31 décembre	367 092	156 503	5 016	528 611
Exploration et évaluation				
Coût	304 685	677	9 572	314 934
Épuisement et dépréciation cumulés	(3 126)	-	-	(3 126)
Valeur comptable nette au 31 décembre	301 559	677	9 572	311 808
Valeur comptable nette totale au 31 décembre	879 075	484 590	14 588	1 378 253

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

7. Dette à long terme

La dette à long terme se résume comme suit :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable	316 040	150 000
Escompte non amorti sur les acceptations bancaires	(650)	(2 050)
Dette à long terme, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires	<u>315 390</u>	<u>147 950</u>
Tranche courante	-	-
Tranche non courante	<u>315 390</u>	<u>147 950</u>
	<u>315 390</u>	<u>147 950</u>

Facilité de crédit renouvelable

Un montant total de 550,0 millions de dollars est disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable (la « facilité »), en plus d'une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 200,0 millions de dollars.

La date d'échéance de la facilité est le 29 septembre 2026. La prolongation annuelle de la facilité et la marge non engagée restent sujettes à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société.

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. En mars 2023, la Société a remboursé un montant de 15,0 millions de dollars sur la facilité. En juin 2023, la Société a prélevé 140,0 millions de dollars US (186,9 millions de dollars) en vertu de la facilité pour financer l'acquisition de droits de flux, incluant l'acquisition du flux argentifère CSA et du flux cuprifère CSA (note 6). En juillet 2023, la Société a prélevé 15,0 millions de dollars US (19,8 millions de dollars) de sa facilité pour financer l'acquisition de droits de redevances, et a par la suite remboursé des montants de 10,0 millions de dollars US (13,2 millions de dollars) et de 15,0 millions de dollars sur la facilité. Au 30 septembre 2023, le taux d'intérêt effectif sur le solde prélevé était de 6,8 %, incluant la marge applicable.

La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 30 septembre 2023, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

8. Capital-actions

Actions

Autorisées :

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries

Émises et payées en entier :

185 124 960 actions ordinaires

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2022, Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat de 2022, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 18 293 240 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2022 sont autorisés du 12 décembre 2022 jusqu'au 11 décembre 2023. Les rachats quotidiens seront limités à 81 963 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2022, soit 327 853 actions ordinaires.

Au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2023, la Société n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre du programme de rachat (1 636 158 actions ordinaires rachetées pour la somme de 21,3 millions de dollars au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2022).

Dividendes

Le tableau suivant présente le détail des dividendes déclarés pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023 :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de paiement</u>	<u>Dividende payable</u> \$
23 février 2023	0,055	31 mars 2023	14 avril 2023	10 160 000
10 mai 2023	0,060	30 juin 2023	14 juillet 2023	11 103 000
9 août 2023	0,060	29 septembre 2023	16 octobre 2023	11 108 000
	<u>0,175</u>			<u>32 371 000</u>

Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023, la Société a émis respectivement 41 753 et 104 059 actions ordinaires en vertu du RRD, à un escompte de 3 %.

Au 30 septembre 2023, les détenteurs de 9,5 millions d'actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,6 million de dollars. Par conséquent, 36 346 actions ordinaires ont été émises le 16 octobre 2023 à un escompte de 3 %.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

9. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, cadres, employés et consultants.

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation :

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2023		Exercice terminé le 31 décembre 2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	3 511 922	13,55	3 730 580	14,09
Attribuées ⁽ⁱ⁾	728 700	18,08	684 100	14,25
Exercées	(777 935)	13,45	(309 749)	13,56
Abandonnées/Annulées	(22 135)	13,67	(35 135)	13,48
Échues	<u>(8 666)</u>	13,50	<u>(557 874)</u>	18,02
Solde à la fin de la période	<u>3 431 886</u>	14,54	<u>3 511 922</u>	13,55
Options pouvant être exercées à la fin de la période	<u>1 942 318</u>	13,49	<u>1 916 888</u>	13,40

(i) Les options ont été attribuées à des dirigeants, cadres et employés.

Le prix moyen pondéré des actions acquises lorsque les options ont été levées durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2023 s'est établi à 19,60 \$ (16,26 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

Le tableau qui suit résume les options d'achat d'actions en circulation au 30 septembre 2023 :

Fourchette de prix d'exercice \$	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
12,70 – 14,50	2 604 453	13,46	2,3	1 880 385	13,38
15,97 – 21,64	827 433	17,93	4,6	61 933	16,73
	<u>3 431 886</u>	14,54	2,9	<u>1 942 318</u>	13,49

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

9. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Les options, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>Neuf mois terminés le 30 septembre 2023</u>	<u>Exercice terminé le 31 décembre 2022</u>
Dividende par action	1,5 %	1,5 %
Volatilité prévue	41 %	41 %
Taux d'intérêt sans risque	3,8 %	2,6 %
Durée de vie prévue	47 mois	47 mois
Cours moyen pondéré des actions	18,08 \$	14,25 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées	5,88 \$	4,38 \$

La volatilité prévue a été estimée en utilisant les données historiques d'Osisko à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options. Les options d'achat d'actions peuvent être exercées au cours de clôture des actions ordinaires de la Société le jour précédant la date d'attribution.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023, le montant total de rémunération fondée sur des options d'achat d'actions s'est établi à 1,9 million de dollars et 3,7 millions de dollars, respectivement (0,8 million de dollars et 1,9 million de dollars durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022, respectivement).

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société offre un régime d'UAD et un régime d'UAR qui permettent d'attribuer des unités d'UAD et d'UAR aux administrateurs, dirigeants et/ou employés dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme.

Le tableau suivant résume l'information sur les variations d'unités d'UAD et d'UAR :

	<u>Neuf mois terminés le 30 septembre 2023</u>		<u>Exercice terminé le 31 décembre 2022</u>	
	<u>UAD⁽ⁱ⁾</u>	<u>UAR⁽ⁱⁱ⁾</u>	<u>UAD⁽ⁱ⁾</u>	<u>UAR⁽ⁱⁱ⁾</u>
Solde au début de la période	429 575	852 803	376 203	878 397
Attribuées	55 345	235 540	78 200	275 520
Dividendes réinvestis	3 853	7 914	6 018	13 483
Réglées	(26 678)	(298 313)	(30 846)	(278 806)
Abandonnées	-	-	-	(35 791)
Solde à la fin de la période	<u>462 095</u>	<u>797 944</u>	<u>429 575</u>	<u>852 803</u>
Solde – Droits acquis	<u>406 606</u>	<u>-</u>	<u>350 822</u>	<u>-</u>

- (i) Sauf si le conseil d'administration de la Société en décide autrement, les unités d'UAD sont acquises la veille de la prochaine assemblée générale annuelle et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, à chaque administrateur non dirigeant lorsqu'il ou elle quitte le conseil ou n'est pas réélu(e). La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'unités d'UAD dont les droits devraient être réglés à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire sera émise pour chaque unité d'UAD, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'administrateur, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales. Les unités d'UAD attribuées au cours des neuf premiers mois de 2023 ont une valeur moyenne pondérée de 21,21 \$ par unité d'UAD (les unités d'UAD attribuées au cours des neuf premiers mois de 2022 ayant une valeur moyenne pondérée de 14,27 \$ par unité d'UAD).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

9. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions (suite)

- (ii) Les unités d'UAR sont acquises et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, trois ans suivant la date d'attribution, et la moitié d'entre elles dépendent de l'atteinte de certaines mesures de rendement. La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'unités d'UAR dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits et est ajustée en fonction des composantes liées au rendement, le cas échéant. À la date de règlement, une action ordinaire sera émise pour chaque unité d'UAR, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par Osisko aux autorités fiscales. Les unités d'UAR attribuées au cours des neuf premiers mois de 2023 ont une valeur moyenne pondérée de 17,87 \$ par unité d'UAR (les unités d'UAR attribuées au cours des neuf premiers mois de 2022 ayant une valeur moyenne pondérée de 14,25 \$ par unité d'UAR).

La charge de rémunération fondée sur des actions se rapportant aux régimes d'UAD et d'UAR pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023 s'élevait à 2,1 million de dollars et 5,4 millions de dollars, respectivement (1,3 million de dollars et 3,1 millions de dollars pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022, respectivement).

Sur la base du cours de clôture des actions ordinaires au 30 septembre 2023 (15,95 \$) et compte tenu d'un taux d'imposition marginal de 53,3 %, le montant estimé qu'Osisko devrait transférer aux autorités fiscales afin de régler les obligations fiscales des employés relativement aux unités d'UAD et d'UAR acquises devant être réglées en actions ordinaires s'élève à 3,5 millions de dollars (3,1 millions de dollars au 31 décembre 2022) et à 10,7 millions de dollars en se basant sur l'ensemble des unités d'UAD et d'UAR en circulation (11,2 millions de dollars au 31 décembre 2022).

10. Information complémentaire aux états consolidés des résultats

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
<u>Produits</u>				
Redevances	37 410	34 456	115 911	104 028
Ententes de flux	24 659	19 205	66 245	51 867
	62 069	53 661	182 156	155 895
<u>Coût des ventes</u>				
Redevances	193	490	533	772
Ententes de flux	4 144	3 917	12 105	10 572
	4 337	4 407	12 638	11 344
<u>Épuisement</u>				
Redevances	5 972	7 312	18 430	20 369
Ententes de flux	10 922	6 849	24 926	16 941
	16 894	14 161	43 356	37 310

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

10. Information complémentaire aux états consolidés des résultats (suite)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
<u>Autres pertes, montant net</u>				
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 513)	(758)	(6 267)	(15 824)
Gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées	-	-	4 842	3 604
Gain net à l'acquisition de placements ⁽ⁱ⁾	-	-	-	48
Perte nette à la cession réputée d'une entreprise associée ⁽ⁱⁱ⁾	-	-	(3 057)	-
Pertes de crédit attendues et radiation sur les autres placements ⁽ⁱⁱⁱ⁾	(17 349)	(276)	(37 480)	(1 180)
	<u>(19 862)</u>	<u>(1 034)</u>	<u>(41 962)</u>	<u>(13 352)</u>

(i) Représente les variations de la juste valeur des placements sous-jacents entre les dates de souscription et les dates de clôture respectives.

(ii) Se reporter à la note 4.

(iii) Se reporter à la note 5.

11. (Perte nette) bénéfice net par action

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	(19 999)	28 014	18 810	62 877
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	(19 999)	(158 647)	18 810	(141 162)
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	185 516	184 839	185 159	179 101
Effet dilutif des options d'achat d'actions	-	11	787	201
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en milliers)	<u>185 516</u>	<u>184 850</u>	<u>185 946</u>	<u>179 302</u>
(Perte nette) bénéfice net par action des activités poursuivies				
De base et dilué(e)	(0,11)	0,15	0,10	0,35
(Perte nette) bénéfice net par action				
De base et dilué(e)	(0,11)	(0,86)	0,10	(0,79)

En raison de la perte nette pour les trois mois terminés le 30 septembre 2023, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives pour la période, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action. Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023, 728 700 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action puisque leur effet était antidilutif. Pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022, 3 428 404 options d'achat d'actions et les 13 106 160 actions ordinaires sous-jacentes aux débetures convertibles (qui ont été remboursées le 31 décembre 2022) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, puisque leur effet était antidilutif.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

12. Information complémentaire aux états consolidés des flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Intérêts reçus évalués selon la méthode du taux effectif	1 152	1 518	4 376	3 165
Intérêts payés sur la dette à long terme	6 335	555	11 415	8 286
Impôts sur le résultat payés	482	681	2 015	1 370
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement				
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir	(1 810)	2 227	(5 097)	(3 336)
Diminution (augmentation) des autres actifs	563	569	(1 501)	1 342
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	931	4 120	1 188	3 620
	(316)	6 916	(5 410)	1 626

13. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les bilans consolidés et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

Niveau 1 – Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés des prix); et

Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

	30 septembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net⁽ⁱ⁾				
Bons de souscription d'actions ordinaires et débetures et effets convertibles				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	15 700	15 700
Autres minéraux	51	-	86	137
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global⁽ⁱ⁾				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	3 203	-	530	3 733
Autres minéraux	79 884	-	-	79 884
	83 138	-	16 316	99 454

(i) D'après son analyse de la nature et des caractéristiques des titres de capitaux propres et des risques associés, la Société a déterminé qu'il était pertinent de les présenter par secteur d'activité et par type de placement.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

13. Juste valeur des instruments financiers (suite)

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽ⁱ⁾				
Bons de souscription d'actions ordinaires et débetures et effets convertibles				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	18 026	18 026
Autres minéraux	844	-	5 347	6 191
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	6 288	-	3 530	9 818
Autres minéraux	8 519	-	-	8 519
	15 651	-	26 903	42 554

- (i) D'après son analyse de la nature et des caractéristiques des titres de capitaux propres et des risques associés, la Société a déterminé qu'il était pertinent de les présenter par secteur d'activité et par type de placement.

Durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2023, des actions ordinaires d'une juste valeur de 3,0 millions de dollars ont été transférées du niveau 3 au niveau 1 puisque ces actions ordinaires ont commencé à être négociées sur un marché boursier reconnu. Au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2022, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (composés d'actions ordinaires, de bons de souscription et d'instruments convertibles) pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022 :

	2023	2022
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	26 903	34 934
Acquisitions	-	4 438
Bons de souscription exercés	-	(59)
Acquisition de Tintic par Osisko Développement (note 2)	-	(10 827)
Transfert d'actions ordinaires du niveau 3 au niveau 1	(3 000)	-
Cessions	(5 000)	-
Variation de la juste valeur – bons de souscription exercés ⁽ⁱ⁾	-	(318)
Variation de la juste valeur – bons de souscription échus ⁽ⁱ⁾	(178)	(404)
Variation de la juste valeur – placements détenus à la fin de la période ⁽ⁱ⁾	(2 409)	(4 250)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	-	50
Déconsolidation d'Osisko Développement (note 2)	-	(110)
Solde au 30 septembre	16 316	23 454

- (i) Comptabilisés aux états consolidés des résultats dans les *autres pertes nettes*.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

13. Juste valeur des instruments financiers (suite)

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 dépend de la nature des instruments financiers.

La juste valeur des bons de souscription de titres de capitaux propres et des instruments convertibles de sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse, classés de niveau 3, est déterminée directement ou indirectement à l'aide du modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une augmentation/diminution de la volatilité prévue dans les modèles de 10 % occasionnerait une variation négligeable de la juste valeur des bons de souscription et des instruments convertibles au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Instruments financiers non évalués à la juste valeur aux bilans consolidés

La trésorerie, les placements à court terme, les produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts, les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, les effets à recevoir, les autres facilités de financement à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux bilans consolidés. La juste valeur de la trésorerie, des placements à court terme, des produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts, des sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable de par leur nature à court terme. La valeur comptable du passif en lien avec la facilité de crédit renouvelable se rapproche de sa juste valeur étant donné que le différentiel de crédit est similaire au différentiel de crédit que la Société obtiendrait dans des conditions similaires à la date de présentation de l'information financière. La juste valeur des effets à recevoir à long terme et des autres facilités de financement à recevoir se rapproche de leur valeur comptable puisqu'il n'y a eu aucun changement important dans les paramètres ou les hypothèses économiques et relatifs aux risques se rapportant à ces instruments depuis l'émission, l'acquisition ou le renouvellement de ces instruments financiers, à l'exception d'un effet à recevoir pour lequel une provision a été inscrite le 30 juin 2023 et une radiation le 30 septembre 2023 (note 5) en raison d'une hausse importante du risque de crédit lié à cet effet.

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

14. Information sectorielle

Le chef de la direction (le principal décideur opérationnel) organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts. Tous les actifs, les passifs, les produits et les charges, ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les tableaux suivants présentent l'information sectorielle pour cet unique secteur.

Produits géographiques

Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022, les produits tirés des redevances, des ententes de flux et des autres intérêts proviennent des juridictions suivantes :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾ \$	Amérique du Sud \$	Australie \$	Afrique \$	Europe \$	Total \$
2023						
Redevances	114 392	1 111	122	286	-	115 911
Ententes de flux	26 249	24 176	7 713	-	8 107	66 245
	140 641	25 287	7 835	286	8 107	182 156
2022						
Redevances	100 992	935	61	2 040	-	104 028
Ententes de flux	26 986	17 221	892	-	6 768	51 867
	127 978	18 156	953	2 040	6 768	155 895

(i) Le Canada a généré 90 % des produits en Amérique du Nord durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2023 (92 % durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2022).

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023, trois droits de redevances ou ententes de flux ont généré des produits de 106,8 millions de dollars (95,4 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022), ce qui représente 59 % des produits (61 % des produits pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022), incluant un droit de redevances qui a généré des produits de 63,7 millions de dollars (56,6 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022). Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 89 % et 10 % des produits, respectivement (85 % et 14 % pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022).

Redevances Aurifères Osisko Itée

Notes aux états financiers consolidés résumés

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022
(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

14. Information sectorielle (suite)

Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par juridiction, au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, en fonction de l'emplacement des propriétés auxquelles les redevances, flux et autres intérêts se rapportent :

	<u>Amérique du Nord⁽ⁱ⁾</u>	<u>Amérique du Sud</u>	<u>Australie</u>	<u>Afrique</u>	<u>Asie</u>	<u>Europe</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>30 septembre 2023</u>							
Redevances	646 812	182 871	11 234	22 681	-	14 868	878 466
Ententes de flux	214 771	169 128	197 947	-	30 150	48 258	660 254
Ententes d'écoulement	-	-	9 555	-	5 007	-	14 562
	<u>861 583</u>	<u>351 999</u>	<u>218 736</u>	<u>22 681</u>	<u>35 157</u>	<u>63 126</u>	<u>1 553 282</u>
<u>31 décembre 2022</u>							
Redevances	664 985	157 552	17 345	24 228	-	14 965	879 075
Ententes de flux	225 517	177 853	-	-	30 203	51 017	484 590
Ententes d'écoulement	-	-	9 572	-	5 016	-	14 588
	<u>890 502</u>	<u>335 405</u>	<u>26 917</u>	<u>24 228</u>	<u>35 219</u>	<u>65 982</u>	<u>1 378 253</u>

(i) 81 % des intérêts nets en Amérique du Nord étaient situés au Canada au 30 septembre 2023 (81 % au 31 décembre 2022).

15. Transactions entre parties liées

Au 30 septembre 2023, des effets à recevoir d'entreprises associées de 6,5 millions de dollars étaient inclus dans les placements à court terme (30,9 millions de dollars au 31 décembre 2022, inclus dans les autres placements).

Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023, les dépenses générales et administratives incluent une charge de rémunération fondée sur des actions de 1,5 million de dollars et une charge de 4,0 millions de dollars liées à des indemnités de départ payables à des principaux dirigeants.

Jusqu'en septembre 2023, Osisko agissait en tant que garant envers une compagnie d'assurance qui avait émis des obligations environnementales aux autorités gouvernementales au nom d'Osisko Développement, pour un montant d'environ 17,9 millions de dollars. En septembre 2023, l'entente d'indemnisation entre Osisko et la compagnie d'assurance a été résiliée et, par conséquent, Osisko n'est plus le garant de ces obligations environnementales.

16. Événements subséquents

Acquisition d'une redevance – Projet Namdini

Le 30 octobre 2023, Osisko a annoncé l'acquisition d'une redevance NSR couvrant le projet aurifère Namdini (« Namdini ») situé au Ghana. Osisko a conclu la transaction avec Savannah Mining Limited (« Savannah »), acquérant un intérêt direct dans 50 % de la redevance NSR de 2,0 % de Savannah pour une contrepartie totale de 35,0 millions de dollars US (excluant les taxes et les impôts applicables d'environ 7,7 millions de dollars US). L'acquisition a été financée par un prélèvement sur la facilité de crédit de 35,0 millions de dollars US.

Dividendes

Le 8 novembre 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2024 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 29 décembre 2023.